



5 juillet 1973

110.0 - MT/dj

CONFIDENTIELLEad a.82.Santiago-LT/mtDirection politique
Département politique fédéral

cn					o/a
5003	B	e	r	n	e
Vin					137
EPD	13. Juli 1973				
Ref.	a. 82. Santiago				

Monsieur l'Ambassadeur,

Par lettre du 22 juin 1973 vous m'avez demandé de vous faire connaître mon opinion au sujet des questions soulevées par le Service des Suisses à l'étranger concernant la situation de nos compatriotes au Chili. Comme vous devez le savoir par mes rapports politiques, la situation au Chili devient tous les jours plus difficile par suite du déroulement du processus révolutionnaire qui vise à l'instauration d'une dictature marxiste par l'étatisation progressive de tous les moyens de production du pays et par tant l'élimination des classes moyennes en tant que pouvoir économique.

La lutte entre l'Unité populaire, qui rassemble les partis gouvernementaux dominés par les marxistes, et l'opposition, qui groupe les partis démo-chrétien et national, est de plus en plus vive. Le mois qui vient de s'écouler a été marqué par une recrudescence de violences, de troubles, de manifestations et même, le 29 juin, par une rébellion militaire qui se traduisit par une attaque meurtrière contre le Ministère de la défense nationale et le palais présidentiel. On a cru au début qu'il s'agissait d'une tentative de coup d'Etat, voire même d'un auto-coup exécuté par le gouvernement et jusqu'à plus amples détails il s'agit d'une rébellion militaire qui se situe dans un complot qui ne put se réaliser.



- 2 -

La situation économique, la presse internationale en parle constamment, est désastreuse, l'économie s'effondre et l'inflation la consume littéralement. La bureaucratie qui prolifère tous les jours davantage fait preuve d'incompétence et d'incurie. Il est clair que dans cette situation les Chiliens comme les étrangers réfléchissent à l'avenir, et que ceux qui peuvent sortent du pays et ceux qui songent à le faire s'y préparent. Il est par conséquent probable que dans les semaines qui viendront un plus grand nombre de nos compatriotes quitteront le Chili pour se fixer en Suisse ou ailleurs.

L'Ambassade a enregistré entre le 1er janvier et le 30 juin 1973 les départs suivants :

Suisses:

- 9 familles, soit 26 personnes à destination de la Suisse
- 6 familles, soit 14 personnes, à destination d'un autre pays.

Doubles-nationaux :

- 8 familles, soit 12 personnes, à destination de la Suisse
- 3 familles, soit 11 personnes, à destination d'un autre pays.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse :

Masset